

Les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Seine-Maritime et de l'Eure organisent conjointement, l'examen professionnel d'adjoint technique territorial Principal de 2^{ème} classe (Avancement de Grade).

CONDITIONS D'INSCRIPTION	
<p>L'examen professionnel est ouvert aux adjoints techniques territoriaux ayant atteint le 4^{ème} échelon et comptant au moins trois ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.</p>	
IMPORTANT	
<p>Les candidats devront avoir la qualité d'agent titulaire du grade d'adjoint technique territorial au plus tard à la date de la 1^{ère} épreuve soit le 16/01/2020 Et Justifier des conditions d'échelon et d'ancienneté au plus tard le 31 décembre 2021 (seuls les services accomplis, en qualité d'agent stagiaire et titulaire sont pris en compte).</p>	
<p>⇒ Cet examen professionnel n'est pas ouvert aux Adjointes Techniques des Etablissements d'Enseignement.</p>	
SPECIALITES	Centre de Gestion <u>organisateur de la spécialité</u>
ARTISANAT D'ART	CDG 27
CONDUITE DE VEHICULE	CDG 27
ENVIRONNEMENT, HYGIENE	CDG 27
LOGISTIQUE, SECURITE	CDG 27
MECANIQUE, ELECTROMECHANIQUE	CDG 27
BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE RESEAUX DIVERS	CDG 76
COMMUNICATION, SPECTACLE	CDG 76
ESPACES NATURELS, ESPACES VERTS	CDG 76
RESTAURATION	CDG 76

DATE DE L'ÉPREUVE ÉCRITE : Jeudi 16 janvier 2020

→ Retrait des dossiers d'inscription : du 10 septembre 2019 au 2 octobre 2019*

→ Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : le 10 octobre 2019*

(*) *cachet de la poste ou preuve de dépôt faisant foi*

La préinscription peut s'effectuer :

- Soit sur le site Internet du **CDG organisateur selon la spécialité choisie** : www.cdg76.fr ou www.cdg27.fr
- Soit à l'accueil des CDG 27 et 76 durant les horaires d'ouverture (un ordinateur et une imprimante sont mis à disposition. Si nécessaire, des agents des CDG pourront accompagner les candidats dans cette démarche.
- Par voie postale : adresser une demande écrite individuelle comportant les nom(s) prénom(s), adresse, portable et email du demandeur au Centre de Gestion organisateur de la spécialité.

IMPORTANT : La préinscription ne sera considérée comme inscription qu'à réception, par le Centre de Gestion organisateur, du dossier papier (imprimé lors de la préinscription) pendant la période d'inscription. Tout dossier d'inscription qui ne serait que la photocopie d'un autre dossier d'inscription ou d'un dossier d'inscription recopié ou d'un dossier converti dans un autre format et modifié sera considéré comme non conforme et rejeté.

CENTRE DE GESTION 76	<p>-soit <u>par voie postale</u> : 40 allée de la Ronce – ISNEAUVILLE – CS 50072 - 76235 BOIS-GUILLAUME Cedex. -soit à l'<u>accueil</u> : 40 allée de la Ronce – 76230 ISNEAUVILLE</p> <p align="center">Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 15 à 17 heures (le vendredi 16h)</p>
CENTRE DE GESTION 27	<p align="center">10 bis rue du Docteur Michel Baudoux – BP 276 – 27002 EVREUX Cedex.</p> <p align="center">Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures 30 (le vendredi 16h)</p>

Dépôt des dossiers d'inscription : auprès du Centre de Gestion organisateur de la spécialité.

Aucune demande de dossier ne sera prise par téléphone, courriel ou fax.

Tout courrier insuffisamment affranchi, même posté dans les délais, sera refusé.